

LA REVALORISATION DES DÉCHETS VERTS

QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS VERTS ?

L'une des principales alternatives au brûlage des végétaux est le retour au sol de cette matière première. Le déchet vert doit être dès lors considéré comme une véritable ressource permettant d'apporter aux sols des fertilisants organiques dont ils ont besoin.

Le compostage :

Composter ses propres déchets dans son jardin est le circuit de valorisation idéal, à la fois économique et écologique, il nécessite ni transport, ni coût de traitement et limite les achats d'engrais pour son jardin.

La transformation des matières organiques en compost se fait naturellement. Mais pour produire un compost de qualité, il est nécessaire de respecter trois règles simples :

1. Mélanger les matières

Pour bien composter il faut mélanger des catégories de déchets différentes en les disposants en couches minces et alternées :

- les déchets carbonés (branches, feuilles mortes, herbes sèches) et ceux azotés (déchets de cuisine, tontes)
- les déchets humides et secs
- les déchets grossiers et fins

2. Aérer les matières

Les micro-organismes utiles au compostage ont besoin d'oxygène. Pour bien aérer il faut :

- intégrer en mélange dans le composteur des matières grossières qui permettent une aération passive permanente des déchets et réaliser un brassage régulier permettant de décompacter le compost et d'assurer une transformation régulière.

3. Surveiller l'humidité

- Trop d'humidité empêche l'aération. le compostage est freiné et des odeurs désagréables se dégagent. Si c'est le cas, on peut étaler le compost quelques heures au soleil ou le mélanger avec du compost sec ou de la terre sèche.
- Pas assez d'humidité : les déchets deviennent secs, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête. Il faut alors humidifier le compost.

Comment obtenir un composteur ?



Renseignements au : 04 98 05 23 53

Ou directement sur le Site :

<http://www.sived83.com/le-service/le-compostage/>

